

« faisait remarquer par sa piété. » C'est ainsi qu'il achetait les *Exercices du pénitent* (15 sols), des *Heures* (30 sols). Se croyant la vocation oratorienne, il sollicitait son admission à l'Institution de Paris le 8 novembre 1719.

Le second, *François*, né en 1702, mérite une mention spéciale. Il fut le premier élève puni du cachot pour avoir fumé, et Robert, le valet de pension coupable d'avoir introduit le tabac (1), « fut renvoyé le soir même, ce « 12 septembre 1716. » Le 30 novembre 1719, François fut inscrit à la Faculté (2), puis reçu parmi les avocats au Parlement de Paris.

Le 6 juin 1719, un troisième frère, *Pierre-François-Amable* venait passer un mois « avec ses aînés pour s'accou-tumer ». Il eut la petite vérole en mai 1720, la rougeole en août 1722, reçut une plaie à la jambe d'un coup de batte en janvier 1727, et « passa ses 8 années en juste convenance. » Sorti le 27 août 1727, il entra lui aussi à l'Oratoire (3) le 14 novembre suivant.

Le 14 janvier 1723, dans la salle de théâtre, réunion nombreuse et brillante sous la présidence d'un ancien élève (4),

par l'économe 30 sols ; toute place de second 15 sols. L'argent était porté sur le compte des parents, qui, souvent, donnaient l'ordre de doubler la somme.

(1) Le tabac se payait alors 22 livres 10 sols les 7 livres 1/2. Les premières allumettes avaient été achetées par le Frère dépensier, un mois auparavant, en août 1716, au prix de 3 sols les 25 bottes.

(2) *Catalogus auditorum juris*, vol. XXVI, page 504, le 30 novembre 1719, le 12 janvier, le 15 avril 1720.

(3) A l'Oratoire étaient déjà entrés deux membres de cette famille : Benoît Archambault, reçu à Lyon le 25 novembre 1660, à l'âge de 18 ans ; Pierre, reçu en septembre 1681, à l'âge de 22 ans.

(4) Pierre d'Artagnan était entré à Juilly le 13 octobre 1660. Philippe de Zinzendorff, élève de 1710 à 1714, mourut cardinal-archevêque de